

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 728

Artikel: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266166>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IN MEMORIAM

Jean de la Harpe

De Neuchâtel nous parvient la nouvelle attristée de la mort subite du professeur Jean de la Harpe. D'autres sont mieux qualifiés pour entrer dans les détails de sa belle carrière de philosophe et de penseur. Mais nous tenons à relever ici ce que le mouvement féministe, en Suisse, doit au défunt. La conviction profondément démocratique de Jean de la Harpe ne se bornait pas à des phrases ou à une sympathie générale pour cette forme d'Etat. Il voulait pour la Suisse une démocratie vivante, et son sentiment d'équité le portait à revendiquer pour la femme comme pour l'homme une participation active à la chose publique.

Aussi n'était-ce jamais en vain que, soit notre Association suisse pour le suffrage, soit nos sections faisaient appel à la bonne volonté de cet orateur de marque et nombreuses furent les assemblées où nous pûmes faire notre profit de son jugement sûr et de la conception large et élevée des questions politiques à l'ordre du jour. Nous n'oublierons pas tout ce qu'il nous a donné !

A. L.

Mrs. Chapman-Catt

On annonce la mort à New-York, de Mrs. Chapman-Catt. Elle s'est éteinte dans sa maison de New-Rochelle, le 9 mars, à l'âge de 88 ans. Notre journal reviendra dans un prochain numéro sur la carrière de cette féministe éminente, de cette pionnière de la cause des femmes aux Etats-Unis.

Mme Delarageaz-Chablotz

La section de Lausanne du suffrage féminin a perdu un membre aimé en la personne de Mme H. Delarageaz-Chablotz, décédée à la suite d'une chute. Tant que l'âge le lui a permis, Mme Delarageaz a suivi les séances de la section. Elle a fait partie du groupe des Femmes libérales. Elle a été un membre très dévoué de la section de Lausanne des Femmes abstinences, qu'elle a présidée avec fermeté et douceur à la fois. Mme Delarageaz portait à son pays un intérêt éclairé qu'elle aurait voulu plus effectif. C'était la mère de Mlle H. Delarageaz, titulaire de la classe ménagère complémentaire de Lausanne, qui exerce sur les futures mères de famille l'influence la plus heureuse.

S. B.

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

33 professeurs
méthode
programmés
individuels
gain de temps

École LEMANIA
LAUSANNE



Déléguées aux diverses commissions de l'O. N. U.

Il sera peut-être agréable à nos lectrices de faire la connaissance de quelques femmes qui sont déléguées à l'Organisation des Nations Unies. C'est dans cette intention que nous publions une courte notice biographique sur quelques-unes d'entre elles, dont nous trouvons souvent les noms dans les comptes rendus des séances.

Mlle Minerva Bernardino, présidente de la Commission inter-américaine des femmes, est l'une des féministes les plus connues de l'Amérique latine. Née en 1907, elle a obtenu le diplôme de licenciée-ès-sciences et elle a occupé par la suite des postes importants dans l'enseignement, notamment celui de chef des statistiques du Département de l'Education et l'Inspection des écoles professionnelles du district de San-Domingo. En 1933, elle est nommée déléguée à la Commission inter-américaine des femmes, dont elle devient vice-présidente en 1939 et présidente en 1944. Mlle Bernardino a représenté son pays à la Conférence inter-américaine de la Guerre et de la Paix de Mexico, à la Con-

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Lausanne et la Tour-de-Peilz
Mars 1947.

Mesdames et chères alliées,
Notre prochaine assemblée générale aura lieu à Aarau les 18 et 19 octobre 1947 et la Frauenzentrale argovienne, dont nous sommes les invitées, se prépare activement à nous accueillir.

Le mandat triennal du comité arrive à son terme cet automne et il appartiendra à l'Assemblée générale de l'élire à nouveau. Les membres du comité doivent être confirmés dans leur mandat ou nouvellement élus. Le bureau romand est prêt à assumer pendant une année encore ses fonctions; tout changement survenant au cours de la prochaine période sera naturellement porté devant l'assemblée.

Nous avons le regret d'enregistrer plusieurs démissions parmi les membres du comité: ce sont celles de

Mme A. de Montet
Frl. Clara Nef
Frau Martha Schönauer
Frl. Dr. Schlatter.

Nous allons de ce fait voir nous quitter deux anciennes présidentes qui, même rentrées dans le rang, n'ont pas cessé de vouer à l'Alliance beaucoup de leur temps et de leur cœur; nous perdons aussi le concours difficile à remplacer de Frau Schönauer qui, pendant tant d'années, a fait preuve au comité comme à la présidence de la commission économique d'un dévouement et d'une activité inlassables. Frl. Dr. Schlatter se retire pour faire place à de nouvelles forces.

Accepteraient une réélection:

Mme Jeannot
Mme Cuenod
Frau Wartenweiler
Mlle Girod, Dr. méd.
Frau Dr. Debrit
Frl. Dr. Nägeli
Mlle Weibel.

Pour remplacer Frau Alice Rechsteiner, décédée, Frau Haemmerli-Schindler, de Zurich, a été appelée au comité par co-optation l'automne

Un Camp de Vacances pour mères de famille paysannes

Parmi les femmes, très nombreuses, dont la tâche est lourde, les plus assujetties sont peut-être les paysannes: aux soucis du ménage et de la famille, s'ajoutent les occupations d'un train de campagne.

Pour procurer à quelques unes d'entre elles un séjour de détente, Pro Juventute avait pris une heureuse initiative: sa section «mère et enfants» avait organisé cet hiver, à Aeschi, un camp de vacances, dans un home très accueillant, propriété d'une section soeur. Il y eut trois séries de participantes qui séjourneront là, chacune quinze jours; deux séries venues de Suisse allemande, une série venue de Suisse romande.

Le prix de pension était de six francs par jour; parmi les nombreuses candidates, Pro Juventute avait donné la préférence aux mères de famille nombreuses, même si elles ne pouvaient pas payer de pension. On voit donc que leur situation matérielle ne fut pas un obstacle pour celles qui avaient un vrai besoin de repos. Les Unions de Paysannes s'étaient chargées de recruter les participantes qui furent au nombre de 18 pour la série romande (6 Genevoises, 5 Bernoises du Jura, 4 Neuchâtelaises, 1 Fribourgeoise, 2 Valaisannes).

Le home Alpenblick est très confortable: chambres à deux lits chauffées, avec eau courante chaude et froide, nourriture simple mais abondante, variée et très soignée.

Ces vacances de paysannes se distinguent d'autres camps organisés pour des travailleuses de métiers divers, elles sont d'une part dirigées et d'autre part, elles s'adressent à des femmes adonnées à la même profession. Elles doivent permettre aux participantes d'en retirer le maximum de bénéfice à différents points de vue. C'est pourquoi on a prévu un emploi du temps: le matin à 8 heures, lever;

de 8 h. 20 à 8 h. 30, gymnastique en plein air; puis service intérieur, suivi d'une promenade obligatoire. Après le repas de midi, sieste au lit; à 15 h. 20, thé; temps libre jusqu'à 18 h. Après le repas du soir, soirée organisée et variée, 21 h. coucher.

Il a fallu apprendre à ces dames à se reposer, à manger tranquillement; des mères de 15, 14, 10 enfants n'ont pas l'habitude de prendre un repas sans se déranger maintes fois, elles ne savent pas rester assises! Les promenades, proportionnées aux forces des participantes ont permis plus d'une conversation intéressante. Durant les heures de liberté on a beaucoup tricoté parce que, «lorsqu'on sera de retour à la maison, on n'aura plus le temps».

Le soir, on s'est efforcé de varier le programme: tantôt la lecture, tantôt les jeux de société, tantôt le chant, cet élément unique de communion entre femmes qui apprennent à se connaître.

On écouta aussi quelques causeries sur l'éducation, l'hygiène, l'histoire d'Aeschi. La dernière soirée fut marquée non seulement par des chœurs, mais par des récitation et une charade.

Toutes ces dames se sont fait du bien, se sont détendues; quelques unes étaient si fatiguées qu'elles auraient eu grand besoin de prolonger leur séjour, malheureusement, le travail les attendait, il ne leur était pas possible de quitter leur foyer pendant une troisième semaine. Elles sont rentrées chez elles enchantées de leurs vacances à Aeschi. Elles sont unanimes à reconnaître qu'une direction à la fois discrète et compréhensive permet de retirer un plus grand profit des vacances qu'une entière liberté.

Félicitons et remercions Pro Juventute de son initiative!

M. Z.

dernier. Depuis l'année dernière aussi, Mme Jean Carrard, de Lausanne, a donné bénévolement son concours à Mme Jeannot comme secrétaire adjointe. Toutes deux devront être confirmées dans leur mandat.

Il appartient maintenant à nos sociétés affiliées de proposer des candidates pour le renouvellement du comité, avec pleine liberté de renouveler celui-ci en entier. Nous vous prions de nous faire parvenir vos propositions d'ici au 1er juin et nous soulignons à ce propos l'importance de désigner des personnes en mesure de mettre au service de l'Alliance une partie de leur temps et d'assumer une part du travail; plus que jamais, il nous est nécessaire d'obtenir le concours de forces jeunes et collectives. Veuillez nous faire, dans le même délai, vos suggestions pour les objets à traiter à l'Assemblée générale ou les motions à y présenter.

Nous avons annoncé, lors de notre assemblée de septembre dernier, la démission de Frau Schönauer comme présidente de notre commission économique; cette présidence est maintenant reprise par Frl. Dr. S. Preiswerk à Zurich; deux nouveaux membres ont été nommés: Frau Dora Siegrist-Schuster à Dietikon et Mme Jean Carrard à Lausanne. Cette dernière a aussi été appelée à faire partie de la commission fédérale de contrôle des prix.

Nous avons le plaisir d'enregistrer l'adhésion d'une nouvelle société: «Frauenverein für Soziale Hilfe, Lugano und Umgebung» (prés. Fr. E. Hübner, Via Rodari 18, Lugano), à laquelle nous souhaitons une très cordiale bienvenue.

La commission d'Etudes législatives nous prie d'insérer le communiqué suivant, relatif à l'assurance-vieillesse et survivants:

«L'Assemblée fédérale a adopté la loi sur l'assurance-vieillesse et survivants dans sa session de décembre. Si certaines dispositions se rapportant aux prestations et plus encore au financement laissent encore à désirer, la loi dans son ensemble apporte de réels progrès et elle doit sans aucun doute être soutenue par les femmes. Réalisons seulement le fait que chaque femme touchera une petite rente dans ses vieux jours et que, si elle devient veuve, ses soucis matériels pour son existence et celle de ses enfants seront considérablement allégés. C'est pourquoi nous vous recommandons d'étudier cette loi dans vos milieux, de vous renseigner et de faire de la propagande en sa faveur. Cela est d'autant plus nécessaire qu'un référendum a été lancé, de sorte que la loi sera probablement soumise au vote populaire. Les femmes n'ont pas pu collaborer à l'élaboration de la loi. Tâchons au moins d'exercer notre influence directement pour que cette œuvre qui constitue un progrès social important, soit adoptée à une grande majorité.»

Nous avons invité quelques représentantes des Conseils nationaux voisins, notamment de France, de Belgique et de la Hollande à venir se rencontrer à Montreux, du 26 au 30 avril prochains, avec des représentantes de nos associations féminines suisses pour s'entretenir de problèmes actuels: éducation, service de maison, questions sociales et politiques. Nous espérons que cette initiative éveillera de l'intérêt parmi nos sociétés: nous souhaitons voir leurs déléguées

férence de San-Francisco, et à l'Assemblée générale de Londres de 1946. Elle est l'une des quatre femmes qui ont signé la Charte des Nations Unies. Mlle Bernardino était vice-présidente de la Sous-Commission de la femme des Nations Unies.

Mme Amanda Pinto de Labarca Hubertson, déléguée du Chili à la session actuelle de l'Assemblée générale, est une des spécialistes les plus connues et les mieux informées de son pays en matière d'éducation; elle est l'auteur de nombreux ouvrages pédagogiques. Née en 1886, elle a fait ses études à l'université du Chili (Santiago), à l'université de Columbia et à la Sorbonne, où elle a obtenu le diplôme de licenciée en philosophie; de 1916 à 1928, elle est directrice d'école; de 1922 à 1923 professeur de psychiatrie à l'Institut pédagogique de l'université du Chili, et de 1923 à 1928 professeur de philosophie. De 1931 à 1932, elle est directrice générale de l'éducation secondaire au Chili et en 1934 elle est nommée représentante du Gouvernement du Conseil de l'université du Chili. En 1936, elle est membre du Comité exécutif de la Presse à la Commission chilienne de coopération intellectuelle. Mme Labarca est actuellement présidente de la Fédération chilienne des femmes.

Mme Agnès Fitzgerald Rutherford McIntosh, déléguée de la Nouvelle Zélande à l'Assemblée générale, est née à Londres et a fait ses études à l'université d'Edimbourg. Elle se rendit ensuite en Nouvelle Zélande, et elle a appartenu pendant quelques années à la direction de l'école des professeurs de Christchurch. Son mari était un agriculteur, et elle a pris un intérêt actif à la section administrative du syndicat des agriculteurs, dont elle est devenue membre par la

suite. Pendant de nombreuses années, Mme McIntosh a présidé le Conseil national des Femmes de Nouvelle Zélande, et elle a joué un grand rôle dans l'adoption de nombreuses mesures d'aide aux femmes. A la session actuelle de l'Assemblée générale, elle est membre de la Deuxième Commission (questions économiques et financières), de la Troisième Commission (questions sociales, humanitaires et culturelles) et de la Quatrième Commission (tutelle).

Mme Franklin Delano Roosevelt est née le 11 octobre 1884. En 1905, elle a épousé Franklin Delano Roosevelt, qu'elle a aidé activement pendant toute sa carrière. Pendant la deuxième guerre mondiale, elle a voyagé pour le compte de son mari en Grande-Bretagne, dans le Pacifique, en Nouvelle Zélande et en Australie, et dans la région des Antilles. Mme Roosevelt occupe une place importante dans le journalisme et la radio et elle continue la série de ses articles quotidiens qu'elle a commencée en 1936. Elle s'est toujours intéressée vivement à la question des droits de la femme, notamment à la «League of Women Voters» et à la «Women's Trade Union League». Membre de la délégation américaine à l'Assemblée générale de Londres, elle a participé aux travaux de la Troisième Commission (questions sociales, humanitaires et culturelles) dont elle fait encore partie actuellement. Mme Roosevelt préside le groupe initial de la Commission des droits de l'homme, qui s'est réuni à New-York en mai dernier, et à ce titre elle était membre d'office de la Sous-Commission de la condition de la femme.

Mme Aase Lionaes, membre de la délégation norvégienne et Rapporteur de la Troisième Commission (questions sociales et humanitaires), est née à Oslo en 1907. Elle a fait ses études à

l'université d'Oslo où elle obtint un diplôme en sciences économiques, et au London School of Economics. Après avoir été conférencière pendant quelques années et avoir organisé l'Association d'éducation des travailleurs norvégiens, Mme Lionaes fut élue, en 1936, Secrétaire de la Section des femmes du Parti travailliste norvégien; à cette époque elle prit la direction du périodique du Parti travailliste norvégien «La femme ouvrière» qu'elle occupe encore. En 1939, elle était conseiller de la légation norvégienne à la Conférence du travail à Genève. Après la libération de la Norvège, Mme Lionaes fut élue présidente du Mouvement des femmes du Parti travailliste norvégien. Elle a écrit plusieurs livres populaires et scientifiques sur diverses questions économiques et sociales.

Madame Vijayalakshmi Pandit, première déléguée de l'Inde, est la première femme qui ait jamais présidé une délégation à l'Assemblée générale. Née en 1900 dans une des familles les plus distinguées de son pays — son père fut Président du Congrès national indien et son frère, Pandit Jamaharlal Nehru, est actuellement Vice-Président du conseil exécutif et membre du Conseil pour les Affaires Extérieures — Mme Pandit a été éduquée par des professeurs privés. Elle a pris une part prédominante à la vie politique de son pays et a été emprisonnée par trois fois à la suite de sa participation au mouvement de désobéissance civile. En 1937, elle fut élue membre de l'Assemblée législative des Provinces Unies et devint Ministre du gouvernement local et de la Santé Publique dans le gouvernement provincial. Mme Pandit présida de 1941 à 1943 la Conférence panindienne des femmes et elle est présidente-fondatrice du Comité panindien de sauvetage de l'enfance.

F. May.

venir, de Suisse-allemande comme de Suisse romande, entourer nos invitées qui nous apporteront de l'étranger le fruit de leurs expériences. Nous enverrons un programme détaillé, avec indication des prix de séjour, à toutes celles qui en feront la demande avant le 8 avril à Mme Jeannot, 40, avenue de Rumine, Lausanne.

L'Alliance est conviée à prendre part à la première conférence d'après-guerre du Conseil International des Femmes, qui aura lieu à Philadelphie (U.S.A.) du 5 au 12 septembre 1947. Vu l'importance de ces congrès, où une nouvelle présidente internationale sera élue, l'Alliance désire être représentée par plusieurs déléguées, mais notre caisse n'est pas en mesure d'accorder de subvention, au coût du voyage qui, séjour compris, s'élève approximativement à 4000-5000 frs par avion et à 3000-4000 frs par bateau Ile classe. Nous prions les présidentes de nos sociétés et les membres de nos commissions d'examiner la possibilité de se rendre à Philadelphie et de nous envoyer au plus tôt leurs propositions.

Nous signalons à nos sociétés romandes une demande du «Village Pestalozzi» qui désire recevoir des livres et chansons en français pour enfants de 4 à 14 ans. Adresse: Frl. Liehr, Müller-Friedbergstrasse 28, St-Gall.

La société de cautionnement SAFFA nous a adressé le prospectus du «Livret d'épargne pour trousseau» qu'elle lance, d'entente avec la Banque Populaire Suisse; cette dernière donnera tous renseignements sur cette initiative que nous recommandons chaleureusement à votre attention, comme un moyen efficace de lutte contre les ventes à tempérament.

Vous trouverez ci-jointe une page qui doit être encartée dans le 45e rapport de l'Alliance, où elle avait été omise par erreur.

Recevez, Mesdames et chères alliées, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

La présidente: A. Jeannot.
La secrétaire: M. Cuenod.



Beaux-Arts

Exposition A. Silvestre

Galerie Léopold Robert - Neuchâtel.

Il est des esprits chagrins qui croient qu'à Genève, il n'y a que du brouillard et de la bise. On est bien convaincu du contraire en pénétrant dans la radieuse exposition du peintre Silvestre. D'Yvoire à Versoix, le lac rayonne sous un ciel de lumière; les rives offrent des paysages de fleurs et de verdure où chantent les oppositions de tons. Une vieille route s'enfonce entre des feuillages sans éclat dont la perspective conduit soudain à une tache éclatante de chaude lumière en accord avec le ciel d'un beau soir d'été. Tout cela est le pays des environs de Genève, avec son charme très particulier, sa douceur, sa discrète richesse. Peu de peintres

Comment lutter contre la vente à tempérament

Qui n'a pas eu déjà à s'occuper de ce problème, difficile entre tous? Les bureaux d'assistance et de renseignements financiers le connaissent bien: jeunes couples qui non seulement achètent leur mobilier à crédit mais empruntent encore le premier acompte qu'ils devront verser comptant, épouse qui n'ose pas avouer à son conjoint que son trousseau n'est pas encore payé, époux qui, après le mariage seulement, déclare devoir soustraire à son salaire les versements mensuels pour les meubles; tous deux sont de bonne foi, ils pensent pouvoir s'acquitter régulièrement de leurs engagements. Ils n'ont pas un instant prévu que leur situation pouvait changer, la maladie, les pertes éventuelles de salaire, l'arrivée des enfants risquent de déséquilibrer dangereusement leur maigre budget. Les versements arriérés s'ajoutent, mois après mois; afin d'éviter des difficultés avec le fournisseur, on essaiera de se procurer de l'argent à une autre source et l'on s'endettera toujours plus. L'atmosphère du foyer devient irrespirable, heureux encore si les meubles ne finissent pas par être saisis, entraînant la perte des versements effectués.

En 1943 et 1944 Fr. 4.800.000.— dont deux millions utilisés pour le mobilier d'usage privé (machines à coudre et radios non compris) étaient portés au registre des pactes de réserve de la propriété, de la commune de Berne. Si l'on songe que tous les achats à crédits ne sont pas inscrits au dit registre, il est facile d'évaluer approximativement les achats faits de cette façon dans toute la Suisse.

Mieux vaut prévoir que guérir! C'est pour-

La responsabilité des mamans

Ce n'est pas seulement la femme célibataire qui est désavantagée par le statut civique de la femme suisse, mais la femme mariée se trouve souvent dans un grand embarras.

Une législation qui, en vue du taux avantageux de l'impôt progressif, accumule sans distinction les gains des deux époux, prive la femme qui travaille de la libre disposition de son gain. Comment changer cela? Tant que le fisc y trouvera son avantage, il est évident qu'aucune voix d'équité ne saurait se faire entendre. Il faut donc commencer par changer les dispositions fiscales de la loi... Et qui les changera, si les femmes n'ont pas le droit de vote? Les suffragistes voient dans ce problème, qui est au cœur de notre vie économique et familiale, une nouvelle urgence de leurs réclamations. Elles n'ont pas tort. Pourtant, je crois que les femmes mariées ont déjà en mains une arme naturelle, une arme moins dangereuse et plus efficace que toutes les luttes électorales, quoique moins directe, et que, cette arme, elles doivent apprendre à s'en servir avec sagacité.

Ce sont les mères qui forment le caractère de leurs enfants et qui — souvent bien inconsciemment — leur inculquent toutes leurs premières notions. Si, chez nous, les hommes ont un certain mépris de la femme, un besoin parfois risible de «jouer à l'homme», c'est que, dès l'enfance, ils ont entendu leurs mamans dire, sans d'ailleurs y attacher d'importance: «Ne pleure pas, c'est bon pour les filles; rappelle-toi que tu es un homme. Sans doute, tu peux sortir, ta sœur m'aidera à peler les légumes... etc.»

Sans doute, il y a une conception de la dignité de l'homme, de sa responsabilité envers la famille, de son rôle de père, qui fait appel à la plus grande noblesse de caractère, une conception qu'il ne faudrait pas avilir dans le but ridicule d'obtenir une théorie égalité des sexes. Il ne faut pas oublier qu'une certaine attitude de l'homme «qui veut tout tenir dans sa main» s'accompagne souvent du plus grand dévouement.

Mais enfin, les jeunes mamans ne devraient-elles pas être averties des dangers inhérents



Cliché Mouvement Féministe

— Va, Michel, tu peux sortir, ta sœur m'aidera à peler les légumes...

au maintien de nos traditions patriarcales dans une civilisation qui, d'autre part, exige de la part des femmes toutes sortes d'activités et de prestations nouvelles. La jeune mère, qui trouve dur que son mari ne la tienne pas au courant des finances familiales et la traite en enfant mineure pour tout ce qui concerne les affaires d'argent et les démarches officielles, ne devrait-elle pas s'étudier scrupuleusement à élever avec équité ses garçons et ses filles? Ne devrait-elle pas chercher à éveiller chez les premiers, non le désir de protéger leurs sœurs et d'être admiré par elles, mais un sentiment de respect pour le travail et l'indépendance de celles-ci. Des jeunes gens accoutumés dès l'enfance à de tels sentiments seront frappés par ce qu'il y a de peu intelligent dans certaines dispositions de nos lois, et ils seront les premiers à réclamer pour leurs épouses et leurs sœurs l'égalité des droits civiques et la libre disposition de leurs avoirs.

M. G. M.

l'on évoqué avec une sûreté et une variété aussi pleine de maîtrise. Il est à souhaiter que d'autres villes que Neuchâtel abritent cette belle collection.

Nanette Genoud

Pendant quinze jours en mars, Nanette Genoud a exposé, dans son atelier à Lausanne, ses dernières œuvres, rapportées de Provence, paysages lumineux de terre brûlée, d'oliviers tordus, toute la Provence blonde. Point du tout dépayssés dans ce Midi, il y avait quelques toiles peintes en Valais, vibrantes de lumière aussi, et bien loin de ce Valais conventionnel et pittoresque dont des peintres ont abusé jusqu'à nous lasser.

Nanette Genoud aborde tous les genres avec une égale virtuosité, une habileté sûre d'elle-même et un talent qui va s'amplifiant et se mûrissant. Preuve en sont ces deux tableaux inspirés par les événements de 1940 et de 1945, qu'on

pourrait intituler: «Cauchemar», «Délivrance» qu'on peut traduire selon son penchant, mais qui sont avant tout, pour l'amateur de peinture, deux admirables symphonies d'un rouge profond et tragique.

S. B.

A propos de la votation du 8 mars on a pu lire cet entrefilet:

Appel aux femmes neuchâteloises:

Femmes neuchâteloises, vous êtes les premières à être durement frappées par la pénurie de logements. Faites voter vos maris, vos frères vos fils, vos fiancés. Faites-les voter «OUI»; qu'ils votent «OUI», surtout pour vous.

Il paraît qu'aujourd'hui, les hommes n'éprouvent aucune honte à se déclarer sous la paupérisse de leur épouse. Ne feraient-ils pas mieux de conserver leur dignité humaine, et de reconnaître aux femmes — qu'ils n'ont d'ailleurs jamais exonérées d'impôts — l'exercice complet de leurs droits civiques?

Marianne Gagnebin.



GRANDE MAISON DE BLANC
14, RUE DE RIVE
Calicoes
Angle Rue Verdaïne
La Maison des bonnes qualités

PORCELAINES - CRISTAUX
COUTELLERIE
SERVIR-BOYS
Louis KUHNE
6, rue du Rhône

PHARMACIE M. MULLER & C^{ie}
Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile

Lettre

de la Commission féminine genevoise du Parti Suisse du Travail

Au Conseil fédéral

Monsieur le président et Messieurs les conseillers fédéraux,

Nous avons l'honneur de vous informer que la Commission féminine genevoise du Parti suisse du Travail proteste vivement contre le fait que vous avez cru devoir intervenir en faveur de Carmen Mory.

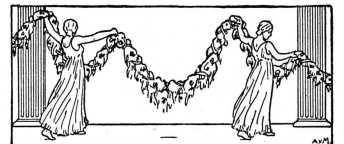
En effet, cette femme a été condamnée à mort par un tribunal militaire allié selon une procédure qui donne toutes garanties aux accusés. Il nous apparaît qu'il n'appartenait pas à un gouvernement d'intervenir de toute son autorité en faveur d'une criminelle dont les actes soulèvent l'indignation et réclament une punition exemplaire.

Votre intervention est d'autant plus regrettable que vous n'avez jamais entrepris de démarches en faveur des citoyens suisses qui, de par leur activité antifasciste furent les victimes des chefs d'un Carmen Mory et subirent dans les camps de concentration les souffrances que vous connaissez. Ils souffraient pourtant, et souvent mouraient, pour la défense des principes démocratiques chers au cœur de tous les Suisses. Et le peuple suisse tout entier vous aurait approuvés de tenter de les soustraire à leur effroyable sort.

Nous protestons donc contre le geste que que vous avez fait et pensons en outre qu'il n'est pas de ceux qui amèneront à la Suisse le respect de tous les hommes épris de justice et de liberté dans le monde.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs les conseillers fédéraux, l'assurance de notre parfaite considération.

La Commission féminine genevoise du Parti suisse du Travail.



A travers les Sociétés

Le problème des Vacances au Centre de Liaison

C'est le lundi 24 mars, que le Centre de liaison des Associations féminines genevoises tenait son Assemblée générale dans le local de l'Union des femmes. Sa présidente, Mme Ch. Gautier, releva l'activité fort diverse de son comité pendant l'année écoulée et annonça à cette occasion, la création, au sein du comité, d'une commission sociale, chargée de mettre en route les actions d'entraide que le Centre se trouve souvent sollicité d'entreprendre, notamment sur le plan national. Lorsque l'occasion se présentera, cette commission se mettra aussitôt à l'œuvre et demandera l'appui des associations intéressées. Par ce moyen, l'action du Centre de liaison gagnera en rapidité et en

A La Halle aux Chaussures
Maison fondée en 1870
M^{me} Vve L. MENZONE
Solidité - Éléance
5 % d'escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

N'oubliez pas que c'est chez Hirt
4, rue de la Fontaine, que vous trouvez les plus belles fleurs, les plus fraîches. Tél. 5.01.60

Tout pour économiser LE GAZ
Cuisinières et réchauds derniers modèles
Automoteurs - Grills „Melior“
Marmites à vapeur
E. Finaz-Trachsel
Boulevard James-Fazy 6

Mesdames!
Vous serez coiffées tel qu'il vous plaira au
Salon de coiffure Robert
spécialiste
PERMANENTES - TEINTURES
BOURG-DE-FOUR 36 Téléphone 4.14.86